

HIVER 2023-2024

**WEEK END AUVERGNE
LES VOLCANS D'Auvergne**
4 jours / 3 nuits / 3.5 jours de raquettes



Week-end raquette à la découverte des volcans d'Auvergne sous la neige avec un guide spécialiste ! Au programme : balades en raquettes à neige, cascade et lac gelé, traces et observation des chamois et mouflons.....à l'écart des stations de ski et confortablement logé au coeur de la Vallée de la Haute-Dordogne...

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à partir de 13h00 à l'hôtel dans la vallée de la Haute Dordogne.

14H00 : départ pour le plateau de Charlanes et notre première balade en raquette à neige, le long des pressières et hêtraies, sous l'œil de volcans d'Auvergne.

Dénivelée : + 150 m ; - 150 m

Horaire : 2h00 à 3h00 de marche env.

Jour 02 : Randonnée à la journée dans la réserve naturelle de la Fontaine Salée (transfert en navette d'environ 30 minutes).

Cette journée permettra d'apprécier le magnifique versant sud-ouest du Puy de Sancy, dans des paysages reculés et authentiques à l'abri des grandes stations de la région.

Dénivelée : + 450 m ; - 450 m

Horaire : 4h00 à 5h00 de marche env.

Jour 03 : Randonnée vers la vallée de Chaudefour, ancienne vallée glaciaire dominée par les célèbres dykes (cheminées volcaniques dégagées par l'érosion) de la Dent de la Rancune et de la Crête de Coq, qui abrite une belle faune d'ongulés de montagne, chamois et mouflons

Dénivelée : + 350 m ; - 350 m

Horaire : 4h00 à 5h00 de marche env.

Jour 04 : Transfert aux Roches Tuilières et Sanadoire. Cascade et lac du Guéry et possibilité de traverser le lac en raquettes à neige.

Retour à notre hébergement et fin du séjour vers 17h00.

Dénivelée : + 250 m ; - 350 m

Horaire : 4h00 à 5h00 de marche env.

Ce descriptif est indicatif et peut être modifié par le guide suivant les conditions d'enneigement et météorologiques. Nous organisons les transferts pour rejoindre les sites enneigés pour la pratique de la raquette.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

A partir de 13h00 à l'hôtel l'hôtel du Parc*** dans la ville thermale du Mont Dore

www.hotelduparc-montdore.fr

Accès voiture : En voiture au Mont-dore : A71 et A75 pour Clermont-Ferrand puis emprunter l'A89- E70 pour Bordeaux/Limoges et prendre la sortie 25 pour la Bourboule, le Mont-Dore.

Parking : Pas de parking privé pour cet établissement. Places de Parking avec horodateur dans le centre-ville (15 euros la semaine), et places gratuites plus éloignées !

Transport en commun : Train jusqu'à la gare SNCF de « Clermont-Ferrand » puis le Mont-Dore.

Horaires à vérifier au numéro court de la SNCF 3635 (0,34 € / mn) ou sur www.voyages-sncf.com et sur www.t2c.fr/ pour le bus.

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

DISPERSION

A l'hôtel le dernier jour après la randonnée

Espace Evasion

Week end Réveillon Auvergne

RQWRAUV-2/7

Hébergements avant ou après la randonnée : Nous consulter.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Marcheurs épicuriens à contemplatifs.

Randonneurs niveau 1 à 2 sur une échelle de 5.

Niveau facile. 3 à 5h00 de raquettes par jour. Faible dénivelé

HEBERGEMENT

Hôtel***.

Accès libre à l'Espace Tonic : piscine, jacuzzi, Hammam, salle de sports. Internet, Wifi, parking privé.

Chambre 2 personnes.

Single possible avec supplément

TRANSFERTS INTERNES

En minibus.

PORTAGE DES BAGAGES

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de journée.

GROUPE

8 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne qualifié, spécialiste du massif et de la raquette à neige

MATERIEL FOURNI

Pour les randonnées, il vous sera fourni une paire de raquettes et deux bâtons de randonnée pour compléter votre stabilité sur la neige. Bien entendu, vous pouvez apporter votre matériel personnel, raquettes et bâtons.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de journée.

VOS BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos confortable de minimum 30 litres, pour vos affaires de la journée (pique-nique, appareil photo)
- Des chaussures imperméables à tige montante
- 3 à 4 paires de chaussettes de randonnée
- Pantalon aussi étanche que possible
- Sous-vêtements respirants
- Gants ou moufles de ski
- Une paire de guêtres
- Une veste imperméable et respirant type Goretex, une polaire
- Lunettes de soleil, bonnet, masque de ski pour les jours d'Ecir

- Protections solaires
- Gourde légère isotherme + couverts pour les pique-niques + couteau
- Affaires de toilette
- Chaussures de détente pour le confort le soir
- Petite pharmacie (notamment de quoi prévenir et guérir les ampoules, élastoplast)

Matériel fourni :

Pour les randonnées, il vous sera fourni une paire de raquettes et deux bâtons de randonnée pour compléter

vos stabilité sur la neige. Bien entendu, vous pouvez apporter votre matériel personnel, raquettes et bâtons.

VOS BAGAGES :

- Votre sac de voyage
- Un petit sac à dos confortable de minimum 30 litres, pour vos affaires de la journée (pique-nique, appareil photo)

Divers

- Une paire de lacets de rechange.
- Des chaussettes de marche.
- Des vêtements de rechange.
- Une trousse de toilette et une serviette de bain.
- Du papier toilette et un briquet pour le brûler si besoin.
- Un couteau de poche.
- Quelques sachets en plastique pour protéger vos affaires.
- Une aiguille et du fil.
- Une pochette antivol, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance...

Votre pharmacie individuelle

- Un antalgique.
- Un anti-inflammatoire (comprimés et gel).
- Un antibiotique à large spectre.
- Un antispasmodique, un anti diarrhéique, un antiseptique intestinal, un anti vomitif.
- Des pansements et double peau, des compresses, de la bande adhésive, du Steristrip, du tulle gras.

DATES ET PRIX

Du Jeudi au Dimanche	Prix par personne
du 14/12 au 17/12/2023	540 €
du 04/01 au 07/01/2024	540 €
du 11/01 au 14/01/2024	540 €
du 18/01 au 21/01/2024	540 €
du 25/01 au 28/01/2024	540 €
du 01/02 au 04/02/2024	540 €
du 08/02 au 11/02/2024	540 €
du 15/02 au 18/02/2024	540 €
du 22/02 au 25/02/2024	540 €
du 29/02 au 04/03/2024	540 €
du 07/03 au 10/03/2024	540 €
du 14/03 au 17/03/2024	540 €

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- l'hébergement en pension complète du dîner du jour 01 au déjeuner du jour 4
- le prêt du matériel (raquettes et bâtons)
- les transferts en minibus pendant le séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons supplémentaires et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- les visites éventuelles
- les assurances
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES : Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

BIBLIOGRAPHIE

- Les plus belles images de l'Auvergne vues par Francis Debaisieux -
- Faune d'Auvergne et du Limousin, éditeur Libris, Auteur Christian Bouchardy.
- L'Auvergne, éditeur Delachaux et Niestle, Auteur De Puytorac P.
- Volcanologie de la Chaîne des Puys, par EAVUC dont J.M.Morel - éd PNRVA, 2005.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Pour plus de détails : www.parc-volcans-auvergne.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**

- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex